



PROJET CO-FINANCE PAR UNION EUROPEENNE

# Euromountains.net

## Thème 3

### Guide d'étude commun



EURO MOUNTAINS

Version originale : EN

**THEME 3:**  
**La défense et la gestion de l'espace rural fragile, des paysages et des ressources naturelles en zone de montagne**

*Mars 2006  
Highland Council*

# Euromountains Thème III Guide d'étude commun

|   |   |          |
|---|---|----------|
| <b>Introduction</b>   |   | <b>2</b> |
| <b>La structure des études de chaque partenaire</b>                 |   | <b>3</b> |
| 1. Présentation   |   | 3        |
| 2. Introduction   |   | 4        |
| 3. Partie 1 – Cadre politique                                       |   | 4        |
| 4. Partie 2 – Mécanisme de gestion locale/régionale                 |   | 5        |
| 5. Partie 3 – Méthodes d'intervention et activités                  |   | 5        |
| 6. Partie 4 – Résultats des activités locales (succès local)        |   | 6        |
| 7. Partie 5 - Evaluation pour adaptation et transfert               |   | 6        |
| <b>Point sur les critères communs</b>                               |   | <b>7</b> |
| 8. Les unités de mesure   |   | 7        |
| 9. Les définitions  |   | 7        |
| <b>Soutien et conseil</b>   |   | <b>7</b> |
| <b>Programme de révision</b>  |   | <b>7</b> |
| <b>Annexe 1: Modèle de contrôle de l'évaluation des cas d'étude</b> | 2 | <b>8</b> |
| <b>Annexe 2: Définitions des facteurs d'évaluation</b>              |   | <b>9</b> |

## Introduction

Le thème III cherche à explorer les relations entre activités économiques et durabilité dans les zones de montagne et les besoins pour protéger les zones rurales, les paysages et les ressources naturelles. Outre l'exploration des relations entre chaque région, cette composante du projet Euromountains.net a comme objectif l'identification d'un ensemble de types de bonnes pratiques qui pourraient être adaptées pour être utilisées dans d'autres zones de montagne et ainsi maximiser le potentiel de l'environnement local à soutenir le développement durable.

Les zones de montagne doivent faire face à un certain nombre de défis en terme de développement culturel, économique et environnemental, et pas des moindres tel que l'exode rurale et le déclin de l'agriculture traditionnelle de montagne. En revanche, malgré ces difficultés, les zones de montagne ont un certain nombre d'avantages et de forces pour aider à stimuler les économies et aller vers la durabilité. Le thème III souhaite simplement explorer un de ces aménagements du territoire dans des zones de paysages exceptionnels.

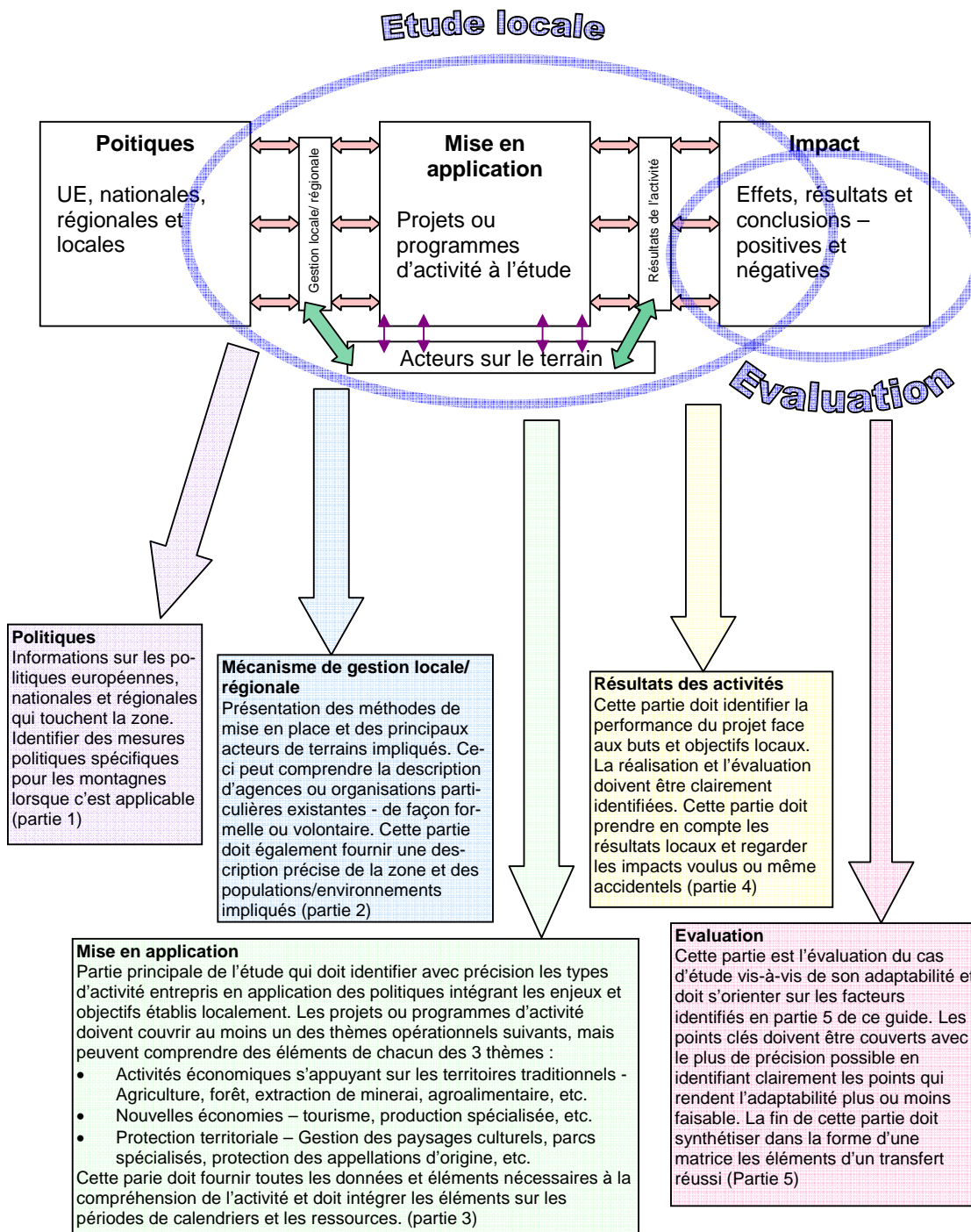


# La structure des études de chaque partenaire

## 1. Présentation

Chaque étude sera composée de 5 parties communes avec une introduction. Chacune de ces parties est définie ci-dessous avec les détails des éléments et leurs paramètres qu'elles doivent contenir. Ces données ont été validées par le **Groupe de Travail du thème II**. Une présentation générale du compte rendu sur chaque cas d'étude est fournie dans la Figure 1 ci-dessous.

Figure 1: Structure des études de chaque partenaire



## 2. Introduction

L'introduction doit identifier les caractéristiques clés de la région et en particulier de la zone choisie pour l'étude. Ceci comprend les points suivants :

- Données démographiques
- Données géographique d'ensemble
- Présentation de l'infrastructure des transports avec les indications des critères de périphéralité ou de ruralité extrême
- Facteurs économiques qui affectent la région comprenant les principaux secteurs économiques et les menaces
- Les caractéristiques environnementales clés comprenant les points particuliers de la biodiversité et soulignant les environnements et espèces importantes aux niveaux régional, national et de l'UE
- Les questions culturelles spécifiques telles que les communautés traditionnelles, les langues, la tradition, les pratiques agricoles, etc.

L'introduction doit également chercher à répondre aux questions suivantes :

- Quelles caractéristiques particulières de la zone la rend intéressante pour l'étude ?
- Est-ce que la façon dont la zone traite des questions clés du Thème III d'Euromountains.net est un cas un peu isolé pour votre région ?
- Est-ce que la zone d'étude est un exemple de pratiques communes dans votre région ?
- Est-ce que la zone d'étude est reconnue comme étant extrêmement défavorisée (au niveau régional ou national) ?
- Est-t-il possible d'identifier des changements significatifs dans les pratiques ou les mesures politiques de cette zone ?
- Est-ce que la zone d'étude a été sujette à des changements culturels, environnementaux ou économiques significatifs qui ont mis en exergue le besoin de nouvelles approches ?

Alors que certaines des questions ci-dessus peuvent être peu détaillées dans la description de la région, il peut être utile que l'introduction puisse d'attirer l'attention des lecteurs sur les caractéristiques et les problèmes clés qui se rapportent à ces points. Ceci justifie la raison de l'étude et le besoin de rechercher des moyens durables nouveaux et peut-être innovants.

## 3. Partie 1: Cadre politique

Cette partie doit permettre de comprendre le cadre politique dans lequel le cas d'étude évolue. Il est ainsi important que toutes les politiques soient identifiées. Trois niveaux de politiques ont été validé **par le groupe de travail** et sont :

- Union Européenne (et lorsqu'approprié les dénominations internationales)
- Les politiques nationales et d'Etat
- Les politiques régionales et locales

En plus des domaines politiques clairs que sont l'environnement, l'agriculture et l'aménagement du territoire il serait également intéressant d'incorporer toutes politiques qui ont un impact sur la zone d'étude. Ceci peut comprendre les politiques de transport, d'emploi, et même d'imposition dès lors que des éléments particuliers peuvent être liés à la durabilité des espaces montagnards ou au soutien particulier aux communautés rurales. Au-delà de l'identification des politiques elles-mêmes, cette partie devrait également clairement indiquer toute ressource allouée à travers les mesures politiques qui ont un impact sur l'application locale. Ceci comprend aussi les mesures compensatoires à la fois individuelles ou plus larges.

## 4. Partie 2: Mécanisme de gestion locale/ régionale

Dans chaque zone d'étude, il y aura très certainement une grande diversité d'agents et d'acteurs locaux. Cette partie doit chercher à décrire :

- les acteurs clés et leur organisation en détail avec leur composition, leurs pouvoirs, l'histoire de leur structure, leurs relations avec les structures gouvernementales formelles (local, régional, national et UE);
- les objectifs opérationnels et si possible leur 'culture et caractère'.

Une attention particulière doit être apportée au partenariat, en particulier avec les secteurs du **bénévolat** et communautaire et comment ces groupes ont pu apporter des compétences et expériences particulières pour la mise en place du projet.

Il est très probable que dans les cas d'étude, on retrouve l'implication de petits propriétaires terriens ainsi que de grandes entreprises commerciales. Dans ces cas des précisions doivent être apportées afin que des comparaisons puissent être faites lors de l'évaluation et de l'adaptation des mesures.

Dès lors qu'un groupe a été identifié en tant que cible principale d'une mesure, ce groupe doit être décrit en conséquence.

Pour assurer une meilleure clarté et comparabilité des évaluations, chaque partenaire devra fournir un tableau de comparaison des **autorités publiques** tel qu'il a été complété pour le Thème II. Ceci permettra une meilleure compréhension des diverses structures et des niveaux de compétences et de responsabilité dans chaque zone d'étude. Ces informations permettront au groupe de travail de réaliser un tableau de comparaison qui fera partie du procédé d'évaluation.

Dans cette partie il sera utile de spécifier toute ressource supplémentaire qui a été mise à disposition, soit directement à travers des partenariats, soit à travers des mesures politiques soutenant des types particuliers de partenaires ou des associations d'organisations. Ceci peut aussi intégrer des subventions spécifiques, des compensations, des réductions ou extensions de pouvoirs existants.

### 5. Partie 3: Mise en application des méthodes et activités

C'est la partie clé de l'étude et elle doit être bien structurée. Il y a trois zones bien définies que l'étude doit considérer. Chaque cas d'étude doit être ciblée sur au moins l'un des trois principaux thèmes opérationnels:

1. Activités économiques s'appuyant sur les territoires traditionnels - Agriculture, forêt, extraction de minerai, agroalimentaire, etc.
2. Nouvelles économies – tourisme, production spécialisée, etc.
3. Protection territoriale – Gestion des paysages culturels, parcs spécialisés, protection des appellations d'origine, etc.

Chacun de ces thèmes opérationnels doit être choisi pour permettre aux cas d'étude d'être évalués à travers un cadre simplifié et aider à comprendre les diverses valeurs et objectifs entre les différents partenaires. **Ces trois thèmes opérationnels aident à limiter le type de cas d'étude pour assurer une meilleure comparabilité entre partenaires.**

Il est important de donner autant de détail que possible et si possible souligner les systèmes de prise de décision. Les points suivants sont importants :

- Présenter l'idée, l'envergure, le but, les objectifs et les cibles du projet
- Décrire les principes et la méthode pour l'application comprenant la raison du choix de cette méthode
- Décrire comment le projet/ les activités ont été établies
- Histoire opérationnelle avec les dates clés de la mise en place du projet
- Consultation locale et système de révision
- Comment les cibles et objectifs ont été établis

- Tout repositionnement ou changement du projet et les raisons de ces décisions
- Si l'intervention d'autres acteurs de terrains ou de communautés a été recherchée, comment ceci a-t-il été géré
- Quelles méthodes de contrôles ont été mises en place et vers quelles organisations
- Est-ce certains 'enchaînement d'étape' au sein du projet/ de l'activité était dans une durée limitée I do not understand

Il serait également utile d'intégrer:

- Entretien avec des participants
- Commentaires des portes paroles des gouvernements locaux, régionaux ou nationaux
- Articles de presse sur le projet/ l'activité
- Commentaires des communautés locales adjacentes au projet/ à l'activité qui peuvent avoir été touchées par le projet/ l'activité

Toute information particulière nécessaire pour montrer comment les méthodes ont été établies ou les décisions prises peut être jointes en annexe et référencées dans le corps de texte de l'étude.

#### 6. Partie 4: Résultats locaux des activités (succès local)

La présentation des résultats de chaque cas d'étude est une part importante de tout le procédé d'évaluation. Dans cette partie les résultats du projet doivent être décrits et les critères déterminants le succès doivent être clairement identifiés. Cette partie devrait également spécifier qui a évalué les performances du projet/des activités et sur quelles bases, comment l'évaluation a été menée et comment les résultats ont initialement été présentés, si c'est applicable. Cette partie vise à décrire le succès local du projet/ de l'activité et ainsi présenter clairement comment chaque objectif a été réalisé.

De la même façon, lorsque les éléments de l'activité opérationnelle ont été identifiés comme échec, alors cette partie doit spécifier les raisons de cet échec, à partir des éléments présentés. Toutes les causes premières de cet échec en particulier quand celles-ci sont liées aux restrictions des mesures politiques, au manque de ressources, etc.

#### 7. Partie 5: Evaluation pour l'adaptation et le transfert

Alors que la Partie 4 concerne le succès local, cette partie cherche à faire ressortir, si possible, les facteurs qui ont contribué au succès avec un accent mis pour comprendre comment une activité similaire peut être entreprise dans un état ou une région partenaire. Il est ainsi important que chaque étude utilise la même liste de facteurs pour évaluer le potentiel de transfert ou d'adaptabilité d'une activité.

Une partie importante de ce système d'évaluation est le cadre de révision d'évaluation qui se trouve en annexe 1. Il est établi afin que chaque cas d'étude puisse suivre un ensemble de critères communs pour une bonne évaluation des facteurs d'adaptation et de transfert.

La mise en commun des facteurs d'évaluation est cruciale et doit être tant que possible simplifiée par des indicateurs plutôt qu'avoir de longues listes de critères. Pour aider à garder des données communes à fournir à la base des facteurs d'évaluation, la partie 8 ci-dessous établie la mise en commun de mesure et d'enregistrement qui aidera à réduire le manque de comparabilité directe entre les études des partenaires. I don't understand

## Notes sur la mise en commun

### 8. Mesure

La mesure commune et le recueil/ présentation des données pertinentes de l'étude est cruciale pour fournir une évaluation et déterminer la capacité de transfert ou l'adaptabilité des activités entre les régions. Les échelles de mesures communes et l'utilisation des données et leur présentation existent entre les membres de l'UE. Cependant dans l'optique de ce projet il semble nécessaire de fournir une définition de ces facteurs clés identifiés dans le modèle de contrôle de l'évaluation des cas d'étude. Cette définition sera mise dans l'annexe 2 de ce guide et sera complétée et validée une fois que le modèle de contrôle de l'évaluation des cas d'étude sera accepté.

### 9. Définitions

Le groupe de travail est d'accord que plutôt que de produire une liste de définition pour le projet, (serait très long en discussion), chaque partenaire utilise sa propre définition (communément utilisée dans sa région). Afin de rendre ceci possible, chaque étude devra inclure une courte liste de définitions, abréviations et organisations/agences locales en annexe. Ceci est une étape importante pour le développement de l'adaptation et le transfert et assurera que chaque partenaire trouve des critères communs, même si la terminologie diverge.

## Soutien et conseil

Une fois que le guide commun d'étude en place, il est inévitable que des questions surviennent. Pour répondre à ces questions il est proposé qu'une approche des **trois tiers** soit utilisée comme suit :

1. Dans un premier temps, le **Coordinateur scientifique** a engagé un expert externe qui fournira (obligations contractuelles) un premier point de contact pour toute difficulté liée à la réalisation des études des partenaires. Ceci comprend les conseils sur la structuration des études, leur contenu, les questions de mesure et de données et toute question générale, etc.
2. Le **groupe de travail** peut fournir un second niveau de soutien dès lors que les questions sont plus complexes et nécessitent l'accord des partenaires pour déterminer une solution qui marche dans toutes les études.
3. Le point final du soutien ou du conseil sera le coordinateur scientifique du Theme III qui traite de tous les points qui ne peuvent pas être solutionnés à travers les points 1 et 2 ci-dessus. En particulier, le coordinateur scientifique **avec le soutien d'Euromontana** peut avoir à résoudre des questions qui posent une sérieuse menace à la réalisation du Thème III ou bien des questions financières etc.

Aucune autre proposition n'a été fournie au-delà de ces trois tiers ci-dessus. Il est envisagé que dans l'éventualité de questions soulevées ou de conseil demandé, que les partenaires commencent par 1/ et la décision d'aller vers 2/ sera faite par le consultant s'il a été impossible de trouver une solution acceptable.

## Mesure de révision

**Le groupe de travail** révisera le travail réalisé par les partenaires en préparant et fournissant leurs études et **il préparera** et validera également l'évaluation qui mènera à un compte rendu d'avancement à tous les partenaires engagés dans ce thème III et de fournir une présentation pour le séminaire final. **I would not expect the working group to work on any synthetic document, but only on their own case study**

Une fois les résultats et les commentaires du séminaire final soumis, le groupe de travail retravaillera et éditera le rapport final produit par le coordinateur scientifique avant sa soumission **aux partenaires du Thème III en décembre. 2006 ???**

**Appendix 1: Case Study Evaluation Review Template**

| <b>Euromountains Evaluation Review Template for adaptability of case study model in Theme III</b> |  |  |                     |   |  |
|---|--|--|---------------------|---|--|
| <b>1. Demographic indicators</b>  |  |  |                     |   |  |
| Total Population  |  | Total male   |                     | Total Female  |  |
|   |  | Population under 16  |                     | Population over 65  |  |
| Population change since 1991 (+ or -)   |  | % Unemployed   |                     | Travel to work KM (Average)                                 |  |
| Average household size  |  | % property owners  |                     | % under national poverty level                              |  |
| Population density (1) (per hectare)  |  | Population density (2) (per hectare)                           |                     | Population density (3) (per hectare)                        |  |
| <b>2. Economic indicators</b>   |  |  |                     |   |  |
|   |  |  | <b>Sectors by %</b> |   |  |
| Agriculture   |  | Social care  |                     | Food processing   |  |
| Mineral extraction  |  | Voluntary sector   |                     | Education   |  |
| Manufacturing   |  | Transport  |                     | Tourism   |  |
| Fabrication   |  | Forestry   |                     | ?   |  |
| GDP (or equivalent) of region (if available)?   |  | ?  |                     | ?   |  |
| <b>3. Land use indicators</b>   |  |  |                     |   |  |
| Hectares of land designated as agricultural   |  | Hectares of land under forestation (natural or commercial)     |                     |   |  |
| Hectares of land developed  |  | Hectares of land designated for future residential development |                     | Hectares of land designated for non-residential development |  |
| Land mass above 650m (as a % of area/region)  |  | Total hectares covered by the study                            |                     |   |  |
| <b>4. Environmental indicators</b>  |  |  |                     |   |  |
| Hectares covered by EU/international designations   |  | Hectares covered by regional/local designations                |                     | Hectares of national park                                   |  |
| No. of protected species in area  |  | No. of internationally recognised landscapes                   |                     | No. landscapes recognised regionally/locally                |  |
| <b>5. Transport indicators and access</b>   |  |  |                     |   |  |
| KM of main roads  |  | KM of minor roads  |                     | KM of Railway tracks (public transport only)                |  |
| No. of Rail stations  |  | Public busses per hour servicing the area                      |                     |   |  |
| Average Distance to GP or medical facility  |  | Average Distance to Rail station                               |                     | Average Distance to supermarket                             |  |
| Average Distance to a primary school  |  | Average Distance to a post office and or bank                  |                     | Average Distance to a petrol station                        |  |
| Cars per household  |  |  |                     |   |  |
| <b>6. Communication indicators</b>  |  |  |                     |   |  |
| % households with telephone   |  | % households with access to broadband                          |                     |   |  |

## Appendix 2: Evaluation Factors Definitions